

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE – 1^{er} trimestre

Date : 7/11/2019

Lieu : Réfectoire Antoine Geoffre Baillargues

Début du conseil : 18h

fin du conseil : 20h30

ABSENT EXCUSE : Thierry Geldoph Inspecteur

PRESENTS :

Equipe pédagogique :

Delzescaux Christine (directrice), Manzi Françoise, Babikian Marlène, Martin Sandra, Voyat Isabelle, Cauquil Brigitte, Lemaître Karine, Courtès Nathalie, Pérez Hélène, Clanet Amélie, Pascal Evelyne, Séverac Valérie (enseignante RASED)

Mairie

Gautier Sandrine, Rousselin Véronique, Ribeiro David, Vidal Mickaël, Rafalis Emma

Parents d'élèves

GPE : Aggad Assia, Ruesca Emeline, Hubert Adélaïde, Farrugia Stéphanie, Ramos Caroline

AIPE : Girot Céline, Almonacil Virginie, Sahraoui Nedjma,

Invitées :

Cavaillès Clara et Massihi Andréa (stagiaires M1 de la faculté de l'éducation)

ORDRE DU JOUR

- Présentation de la nouvelle équipe.
- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves.
- Mise en place des votes par correspondance.
- Effectifs 2019.
- La nouvelle loi pour l'école de la confiance sur l'intégration et l'obligation scolaire à partir de 3 ans.
- Sécurité : bilan des exercices réalisés (incendie, intrusion) et du diagnostic sécurité réalisé par l'éducation nationale, porte coupe-feu, rendre accessible la sortie par la grille de la classe 10 en cas de force majeure.
- Travaux : Bilan
- L'épisode canicule
- Les projets de l'école maternelle
- Bilan financier de la coopérative
- Questions diverses des associations.

COMPTE RENDU :

Le RASED

Présentation du RASED par Mme Valérie Séverac, (maitre G) qui travaille avec Mme Françoise Négrier (maitre E) et Mme Anne Renoir (psychologue scolaire). Elles interviennent à la demande des enseignantes. Le rôle du maître G est d'aider les enfants à trouver leur place, à se sentir bien à l'école. Elle travaille sur la confiance en soi, la relation aux autres, la prise de parole, le rapport aux règles.

La maître E intervient pour les difficultés d'apprentissage scolaire. Ce sont « des maîtres coup de pouce »

Quant à la psychologue, elle peut intervenir à la demande des enseignantes ou des maîtres du RASED avec l'accord des parents.

GPE : Peuvent-elles intervenir à la demande des parents ? Mme Séverac : Il faut en parler avec l'enseignante. En général, c'est cette dernière qui relève les difficultés et demande l'aide.

Résultats des élections

Nombre d'inscrits : 504

Nombre de votants : 217

Nombre de bulletin blancs ou nuls : 21

Nombre de suffrages exprimés : 196

Taux de participation : 43,06%

3 sièges AIPE

7 sièges GPE

La directrice propose un vote par correspondance à partir de l'année prochaine sans les urnes et isoloir. L'AIPE demande s'il serait possible de voter en ligne. La directrice va se renseigner à ce sujet.

Le vote par correspondance doit être voté au conseil d'école → accepté à l'unanimité

Effectifs

268 enfants répartis ainsi : 79PS, 96 MS, 93 GS

Prévisions des PS recensées en mairie pour la rentrée de septembre 2020 : 87 enfants nés en 2017

Loi pour une école de la confiance :

Pour éclaircir la loi : L'école est obligatoire l'année des 3 ans de l'enfant (La PS est obligatoire). La loi rend l'instruction obligatoire à 3 ans et donc l'assiduité scolaire dès la petite section. Ce qui ne signifie pas que les petites sections ne peuvent plus dormir chez eux l'après midi afin de mieux respecter leur rythme. Ceci est autorisé par Mr l'inspecteur qui demande dans ce cas de remplir un document en début d'année avec les familles concernées pour prévoir les demi-journées d'absence.

Bilan exercice incendie (26/09/2019) : Evacuation de l'école faite en 1min 51 sec.

Exercice réalisé en présence de Mme Gatel (assistante de prévention), Mr Bru , Mr Guyomard (police municipale) Mme Rafalis et Mme Baroud du périscolaire

Les enfants ont été évacués vers l'école Dolto pour cet exercice. Les enseignantes tenteront une autre évacuation la prochaine fois. Les enfants sortent par deux portails mais pour l'un d'eux, la clé est différente du passe et toutes les enseignantes ne possèdent pas cette clé, ce qui pose problème si l'une des enseignantes oublie la clé au moment de l'évacuation. La mairie va demander s'il est possible de fournir des clés supplémentaires. C'est a priori possible.

Le signal ne s'entend pas bien dans certaines classes (classe 6).

Mr Vidal signale qu'un exercice incendie a été effectué sur le temps périscolaire.

Les portes coupe-feu qui ne fonctionnent pas : Mr Ribeiro nous informe qu'un spécialiste est venu et que le problème sera résolu d'ici un mois.

Bilan exercice intrusion (8/10/2019)

Exercice réalisé en présence de Mme Gatel, Mr Vidal (responsable du service jeunesse), Mr Bru et Mr Papa (police municipale)

Cl 4, 5, 6 ainsi que la salle de motricité n'entendent pas l'alarme.

Les classes qui ont entendu l'alarme se sont cachées en environ 1 minute.

L'alarme ne s'entend pas dans le couloir de la salle de motricité et des classes 4,5,6 et 7.

Les 2 ailes correspondant aux classes 1,2,3 et 8.9.10 n'entendent pas bien non plus l'alarme (sauf porte ouverte et activités calmes et les enseignantes étaient prévenues).

Le haut-parleur pour les classes 1, 2, 3 n'est pas dans le couloir mais plus loin dans le couloir principal.

Entend-on l'alarme si les portes des classes sont fermées ? A vérifier.

La mise en route de l'alarme est-elle reliée directement à la mairie, à la police municipale et aux écoles Brel et Brassens s'il y a une attaque dans l'école ? Mr Vidal : A priori non, mais il y a des talkie-walkie. La transmission des infos fait partie du PPMS.

Les enseignantes indiquent qu'elles ont eu un problème car une maîtresse s'est enfermée comme prévu dans un lieu de cache or une autre collègue qui doit s'y cacher également n'a pas pu rentrer. Problème à résoudre. D'autre part, un lieu de cache, qui initialement était prévu sur le protocole du PPMS, est utilisé désormais par la mairie pour y stocker le matériel du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et les chariots de ménage. De ce fait la classe doit se déplacer ailleurs pour se mettre à l'abri. Ce qui est dommage car on pourrait éviter ce déplacement. Même si, comme le souligne Mr Vidal, toutes les enseignantes et leur ATSEM avec leurs élèves doivent sortir de leur classe pour se cacher.

Mr Vidal ne souhaite pas déplacer le matériel ni fournir la clé de ce local. (Après vérification le lendemain du CE, la clé fournie auparavant pour ce local dans le cadre du PPMS fonctionne toujours).

La directrice fait part du diagnostic réalisé par l'inspection académique et demande si on ne pourrait pas mettre des films occultant pour les classes dont les fenêtres donnent directement sur la rue ?

Il est également demandé de mettre devant la porte principale un dispositif anti voiture bélier.

Nous sommes dans l'attente d'une réponse pour ces 2 points.

Et, pour éviter une intrusion le long de la cantine et de la classe 1, l'IA préconise l'installation d'un portillon près du parking des enseignants. Un débat s'est engagé sur l'utilisation de cet accès qui rajouterait une ouverture/fermeture par clé. Qui en serait responsable ? A quels horaires ouvrir et fermer ? Et, d'autre part, ce passage est utilisé par les parents d'élèves et autres usagers qui souhaitent se rendre à l'école élémentaire ou rejoindre la place Rocafort. A réfléchir.

L'équipe enseignante demande la clé de la porte près de la classe 10 qui permettrait une évacuation en cas d'urgence. La mairie ne le souhaite pas mais elle va réfléchir à la question.

Concernant le confinement, nous avons demandé des bâches à scratch pour permettre le confinement des zones car pour le moment nous ne pouvons pas rendre les portes étanches. Qu'en est-il ? Toujours en suspens.

Mr Barbe, parent d'élève s'est mis en relation avec Mme Gatel. De par son travail, il peut nous conseiller des scotchs étanches qui adhèrent.

Travaux :

Merci pour les travaux effectués par la mairie pendant les grandes vacances et depuis le début d'année.

Mme la directrice transmet chaque semaine par mail la liste des travaux à faire et fait le point sur ce qui a été fait ou pas. Ce fonctionnement convient parfaitement à la mairie.

Les classes 4 et 5 ont une petite armoire dans les toilettes pour stockage des trousse de secours entre autre. Peut-on en avoir une pour les classes 6 et 7 ? Pas d'inconvénient : Faire la demande

Episode canicule :

Il est probable que ce genre d'épisode soit de plus en plus fréquent.

La mairie avait proposé que les élèves de maternelle soient accueillis au centre de loisir (habilité pour 200 personnes) pour profiter de la climatisation le jour de l'alerte rouge. L'équipe enseignante ne s'était pas déplacée ce jour-là car si la température extérieure était élevée, il faisait encore bon dans l'école. Cette solution ne peut-être que ponctuelle. Mais pour le moment, il n'y a pas de solution quand la chaleur persiste et que la température de l'école devient élevée.

Peut-on climatiser une ou deux pièces dans l'école pour faire des rotations ? Il est proposé par exemple la climatisation des dortoirs. Mme Gautier précise que la climatisation ne peut être installée dans l'école à cause des normes de construction et ça ne sera jamais possible.

Les Projets :

Musique :

Mr Ruiz, l'intervenant musique, est toujours en arrêt. Nous espérons qu'il reviendra pour Décembre.

Médiathèque :

Une fois tous les quinze jours, les élèves vont à la médiathèque (sauf la classe 3 de PS pour laquelle les intervenants montent).

Carole Montet travaille sur le prix des incorruptibles pendant l'année. C'est un prix national pour les GS mais Mme Montet s'en est inspiré pour monter un prix des incorruptibles pour les petits et les moyens. A la fin de l'année, les enfants votent en conditions réelles pour leur livre préféré avec l'urne et l'isoloir prêté par la mairie. Sébastien Lafon s'occupe des enfants en informatique.

L'année dernière l'école a été reçue 3^{ème} pour le projet sur le thème du développement durable intitulé « Une école éco-citoyenne » et a reçu le 1^{er} prix départemental de l'éducation citoyenne pour l'apprentissage de gestes écocitoyens et une démarche solidaire permettant de fournir l'électricité à 2 centres de santé au congo.

L'école « récolte » les piles, les cartouches d'encre, les bouchons (que nous déposons ensuite au service technique de Saint Brès), les stylos, les compotes qui sont récupérées par Céladonie chaque mois.

Serait-il possible d'avoir des sacs poubelles dédiés à la collecte des compotes ? Mr Ribeiro nous demande de l'inscrire sur la liste des travaux.

Toutes les classes respectent le même tri que celui de la métropole et l'école possède un compost (qui est presque plein). Voir avec Christiane en Mairie pour solliciter la métropole..

L'ENT :

Jusqu'à maintenant, certaines classes fonctionnaient avec des envois par mail pour les cahiers de vie par exemple, mais ce n'est pas sécurisé. Il est demandé aux enseignants et aux écoles en général de passer par l'ENT. Les enseignantes sont en train de mettre en place petit à petit l'ENT. Toutes les classes n'utiliseront pas forcément l'ENT, il n'y a aucune obligation à envoyer un cahier de vie ou à diffuser des informations par voie numérique. Tout cela peut parfaitement être diffusé par voie « traditionnelle ».

Noël :

Le 17 décembre Goûter de Noël. L'AIPE propose de s'occuper du Père Noël et d'un lutin. La mairie prêtera comme d'habitude le traîneau, la tenue du père Noël et des lutins, et offrira le goûter aux enfants.

Le 10 décembre : Spectacle par la compagnie Cicadelle qui est venue l'année dernière. Le spectacle coute 4.90 € par enfant pris en charge par la coopérative scolaire.

Liaison école crèche :

Cinq classes se proposent d'accueillir les enfants de la crèche. Apparemment la crèche du Petit Prince est aussi intéressée. Les enfants viennent plusieurs fois par petit groupe et passe 1h environ dans une classe. L'organisation est en train de se mettre en place.

Bus d'éveil :

Les classes 7 et 9 iront à Fondespierre le 18 novembre à la découverte des sentiers et observer la flore locale.

Projet danse :

Toutes les classes vont travailler avec une chorégraphe, Laurence Pagès, qui interviendra sur 8 séances. Elle travaille à partir d'albums que les enseignantes ont choisis avec elle. Les albums sont tous en lien avec le

thème de la nature. Les interventions auront lieu de janvier à avril, une fois tous les quinze jours. A la fin de ce cycle, les enfants présenteront leur travail aux parents sous une forme un peu différente de celle d'un spectacle traditionnel. Les parents pourront assister à une séance avec la chorégraphe et voir un petit film des séances précédentes. L'équipe enseignante doit encore réfléchir à l'organisation de cette présentation. Le tarif d'une séance est de 50 € (tarif DRAC) soit 400 € par classe. Les enseignantes souhaiteraient que les enfants puissent assister à un spectacle de danse mais cela dépendra du budget disponible.

Piscine pour les GS

Le cycle piscine consiste en 3 séances par semaine sur 3 semaines

Classe 7 et 8 : 23/03 au 24/04 (9 séances) (matin cl 8, après midi cl7))

Classe 4 : 27/04 au 12/05 (8 séances le matin)

Classe 6 : 14/05 au 5/06 (8 séances le matin)

Il faut avoir obligatoirement un parent avec un agrément sinon le cycle piscine ne peut pas se faire.

Bilan coopérative scolaire :

Mme Babikian a pris le relais de Mme Gonzalès. Les données sont rentrées par le logiciel coopweb. Le bilan de l'année dernière est équilibré.

Rentrées de la coopérative

- Cotisation des parents : 3500 € (une partie allouée pour chaque classe et une partie sur un budget collectif qui sert à financer l'affiliation à l'OCCE, les spectacles, sorties diverses...)
- Vente des calendriers et des photos
- Subventions des associations

L'école a acheté des « écocup » (247 €) pour les goûters collectifs et les apéritifs de fin d'année par exemple, afin d'éviter les gobelets jetables.

Achat des calendriers à décorer pour Noël : 288 €

Questions associations

AIPE

Toutes les familles peuvent-elles avoir un code ENT même si la maîtresse ne l'utilise pas, afin de recevoir des infos d'ordre général ? → Ce n'est pas nécessaire car pour le moment la directrice ne diffusera pas d'informations générales par le biais de l'ENT.

Distribution des flyers : Est-ce que les associations fonctionnent par mail uniquement ? → Oui pour les deux associations. Le GPE souhaite simplement utiliser des flyers dans le cas d'une inscription ce qui devrait correspondre à environ 2 flyers par an. L'AIPE continue à transmettre les catalogues de chocolats, et les tickets de la loterie de Pâques.

Les associations peuvent-elles utiliser les affichages devant les classes ? → Oui, si les actions sont directement liées à l'école.

Les actions de l'AIPE : les chocolats de Noël, les petits cœurs, les crêpes du carnaval, la loterie de Pâques et « l'after du spectacle » de fin d'année.

Pendant la réunion préparatoire avec les services techniques précédant le conseil, à laquelle a été conviée la directrice, il a été demandé :

Un rack à trottinette

Le traitement des arbres en dehors du temps scolaire : Généralement c'est ce qui se fait. Le fait de traiter les palmiers cette année le jour des élections, aux heures de classe, reste une exception.

Un sens giratoire et un marquage au sol sur le parking du haut : Des marquages au sol ont été réalisés.

Une nouvelle mesure de décibels dans la cantine : Prochainement avec une utilisation de capteurs fixés sur le personnel.

Qu'en est-il du dysfonctionnement des portes coupe-feu ? → Un spécialiste est venu et ce problème sera réglé très rapidement.

Qu'en est-il des grilles demandées dans la classe 9 pour permettre l'ouverture sécurisée des fenêtres ? En cours de traitement.

GPE

Y aura-t-il spectacle de fin d'année ? → A la suite du projet danse, il n'y aura pas un spectacle comme d'habitude mais il y aura bien une représentation sous une forme un peu différente.

Y aura-t-il une classe verte ? → Non car cette année, toute l'école participe au projet danse.

Au conseil d'école, est-il nécessaire de reparler des questions qui ont été évoquées pendant la réunion préparatoire ? → Oui, car la réunion préparatoire est informelle donc ces questions doivent à nouveau être évoquées pendant le conseil d'école qui est officiel.

Dons du GPE à l'école :

1050 € suite à diverses actions

218 € Goûter à la chèvrerie

182 € achat du four.

Les actions du GPE

Goûter parents/enfants en septembre

La grande party enfantine pour halloween qui s'est très bien passée (pas de bénéfice)

Grandes puces enfants le 7 décembre. Cette année il y aura peut-être à ce moment-là une vente de sapins sur précommande (2 tailles seront proposées dont les prix restent à définir précisément)

Tombola en janvier.

Mme Delzescaux remercie tous les participants et clôture le conseil à 20h30

la présidente du conseil d'école
Mme Delzescaux (directrice)

C. DELZESCAUX



la secrétaire de séance
Mme Pascal (enseignante)

E. PASCAL



AIPE

Mme ALTONACIL



GPE

M. BARBE

vice président

